

	FORMATION CASES		Année :2022
	R 482		

Communication sur le taux d'obtention des CACES

Pour l'année 2022, les taux d'obtention et les indicateurs liés à la trajectoire professionnelle des apprenant.e.s sont les suivants :

Taux d'obtention des certifications ou titres professionnels :

Sur 62 stagiaires ayant suivi une formation CACES R 482, la répartition de la performance aux épreuves est la suivante :

- Obtention du CACES : 100 %
- Non-obtention du CACES : 0 %

Ces CACES sont obtenu par l'obtention d'un test théorique et d'un test pratique.

-Les différent tests sont en lien directe avec la recommandation R482.

Ce CASES permet aux employeurs de s'assurer d'avoir des salariés testés en ce qui concerne la conduite en sécurité sur les chantiers et leur délivrer l'autorisation de conduite en toute confiance.

Ce CASES est valable dix ans et permet aux individus à la recherche d'un poste de conducteur d'engins de postuler plus facilement.

Rédacteur :		Approbateur :	
<i>BARRAU Philippe</i>			
REVISIONS			
Date	Nature de la modification	Version	